

Le Financement de l'enseignement supérieur privé/associatif en Europe

Les questions financières paraissent souvent des questions plutôt techniques, mais vues de plus près elles ne le sont pas. « L'argent est le nerf de la guerre » . . . ainsi que des autres activités humaines. L'enveloppe financière de l'enseignement supérieur détermine son envergure, et les modalités concrètes de ce soutien financier déterminent quel type d'enseignement supérieur se crée et se développe.

Parler de financement soulève invariablement des questions fondamentales sur les activités qui doivent être financées. Dans notre cas : quel est l'objectif de l'enseignement supérieur ? Quel est l'objectif de l'enseignement supérieur privé ? Ces objectifs peuvent-ils être atteints avec les subventions de l'Etat ? Notre atelier doit faire la lumière sur la dimension éducative, sociale et politique de ce sujet.

L'argument traditionnel en faveur du financement public de l'enseignement supérieur est que celui-ci est par nature un bien public qui doit être assuré par l'Etat. S'il n'y avait que des institutions privées, l'enseignement supérieur ne serait pas suffisamment développé. La raison en est que les universités, les grandes écoles, les instituts de recherche etc. n'offrent pas seulement des revenus à leurs employés (corps enseignant et administratif) et des services à leurs utilisateurs (étudiants), mais qu'ils créent également des effets positifs pour tous les autres membres de la société. Ils développent une connaissance scientifique et établissent les fondations du futur développement matériel et culturel de la société dans son ensemble. Tous les citoyens profitent de l'enseignement supérieur mais tous ne contribuent pas à son financement. Sans un soutien public, l'université serait donc sous financée et la société n'atteindrait pas son potentiel de développement à long terme. En taxant tous les citoyens, l'Etat peut résoudre ce problème. Suffisamment soutenues les universités publiques garantissent que l'enseignement supérieur atteint un minimum de niveau requis, et les institutions privées assurent un complément nécessaire.

Cette vision traditionnelle pose des questions à plusieurs degrés. Les problèmes concernent à la fois la théorie des biens publics (voir par exemple Hoppe-1992 et Hummel-1990) ainsi que les rapports entre les institutions privées et les institutions publiques d'enseignement supérieur (voir par exemple West-1994, Burleigh-1973 et Kealey-1997). Les débats théoriques récents, ainsi que les expériences accumulées à la suite de la deuxième guerre mondiale, ont stimulé la critique du modèle majoritaire, qui veut que l'enseignement supérieur soit massivement financé par l'Etat, et que les universités publiques soient dominantes tandis que les institutions privées jouent un rôle complémentaire, voire secondaire. Aujourd'hui, ce paysage institutionnel semble être bien moins souhaitable qu'il y a cinquante ou soixante ans. De nombreux spécialistes le considèrent comme inefficace et dommageable sur le long terme. Ils proposent d'orienter les réformes de l'enseignement supérieur autant que possible envers une réduction du rôle de l'Etat.

Quoiqu'il en soit, constatons que l'arrangement institutionnel actuel n'a pas résulté de performances plus importantes du public par rapport au privé. La dominance des institutions publiques a été la conséquence d'un apport financier massif en leur faveur. Les familles qui veulent envoyer leurs enfants dans des institutions privées ne doivent pas seulement payer des droits d'inscriptions mais aussi des impôts qui financent les institutions publiques. Ces charges peuvent être limitées il est vrai par un système de « bons d'éducation » qui donnent aux familles la possibilité de dépenser leurs impôts sur l'institution de leur choix.

Mais la méfiance contre le secteur privé peut-elle être contrée d'une autre façon ? Dans le contexte de la crise économique, il y a une grande tentation pour les établissements privés d'enseignement supérieur de demander des financements à l'Etat. Cela soulève la question intéressante de savoir ce qui justifie d'appeler ces institutions « privées ». Cela soulève aussi la question de savoir si cette

demande de financement est une bonne stratégie à la fois du point de vue de l'intérêt immédiat de l'enseignement supérieur privé lui-même et aussi dans un cadre plus large du développement social.

Le financement par l'Etat ne veut pas dire seulement qu'il y a des risques de gaspillage des fonds (par exemple sur les frais administratifs ou des recherches sans intérêts). Cela implique aussi le risque d'une plus grande dépendance en ce qui concerne le choix du parcours, le recrutement des étudiants et des professeurs, et l'organisation de la recherche et de l'enseignement lui-même. Ces tendances ont été bien nettes dans tous les pays occidentaux depuis 30 ans.

Le pape Benoit XVI a maintes fois souligné que l'enseignement universitaire incarne avant toute chose l'idéal de recherche de la vérité et de développement de la personne dans toutes ses dimensions. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter les prouesses intellectuelles des élèves mais aussi de nourrir la dimension morale et spirituelle de toutes les personnes concernées – enseignants, étudiants, personnel administratif. Le Pape nous avertit que ces idéaux sont souvent mis à mal par l'influence des facteurs idéologiques. Ils sont aussi compromis par la tentation de considérer l'enseignement comme un business au service de clients avec le meilleur rapport qualité-prix. De telles déviations idéologiques et utilitaires sont clairement des menaces à la fois pour le secteur public et privé. Et elles sont encore plus renforcées quand toutes les institutions sont plus ou moins dépendantes financièrement de l'Etat.

Le soutien financier de l'Etat peut être risqué pour les institutions qui ne se reconnaissent pas dans les opinions dites majoritaires. Par exemple certaines universités privées en Europe peuvent être des centres de formation contre le matérialisme de notre époque. Mais comment est-ce possible pour elles d'être un lieu de liberté de la Foi si elles deviennent entièrement dépendantes de financements publics? Comment leur mission spécifique ne serait-elle pas compromise par une telle dépendance, en raison du fait que l'Etat est par nécessité le vecteur de l'opinion majoritaire ?

Bibliographie

Barzun, Jacques, *Teacher in America* (New York: Little, Brown & Co., 1945).

Burleigh, Anne H., *Education in a Free Society* (Indianapolis: Liberty Fund, 1973).

Gatto, John T., *The Underground History of American Education* (New York: Odysseus Group, 2000).

Hoppe, Hans-Hermann, *Economics and Ethics of Private Property* (Boston: Kluwer, 1993).

Hummel, Jeffrey R., "National Goods Versus Public Goods: Defense, Disarmament, and Free Riders," *Review of Austrian Economics*, vol. 4 (1990).

Kealey, Terence, *The Economic Laws of Scientific Research* (London: Palgrave Macmillan, 1997).

West, Edwin G., *Education and the State* (3rd ed., Indianapolis: Liberty Fund, 1994).